

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Conseil de communauté du **10 décembre 2012**

Délibération n° 2012-3398

commission principale : développement économique

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Pôle de compétitivité TECHTERA - Soutien au projet de recherche et de développement (R&D) Matbiotex - Avenant n° 2 à la convention financière d'application avec la société BIOM'UP

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service innovation

Rapporteur : Monsieur Kimelfeld

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 30 novembre 2012

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 12 décembre 2012

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mmes Domenech Diana, Guillemot, MM. Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mme Peytavin, M. Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Mmes Baume, Benekadi, M. Bernard B., Mmes Bocquet, Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, M. Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Mmes Laurent, Laval, MM. Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Martinez, Millet, Morales, Muet, Nissanian, Olivier, Mme Perrin-Gilbert, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Serres, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touleron, Touraine, Uhlrich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : MM. Charrier (pouvoir à Mme Besson), Barral (pouvoir à M. Crimier), Albrand (pouvoir à M. Millet), Mme Bailly-Maitre (pouvoir à M. Lévêque), MM. Balme (pouvoir à M. Plazzi), Chabert (pouvoir à M. Gignoux), Dumas (pouvoir à M. Quiniou), Gléréan (pouvoir à M. Suchet), Havard (pouvoir à M. Huguet), Mme Pesson (pouvoir à M. Sécheresse), M. Turcas (pouvoir à M. Buffet), Mme Vallaud-Belkacem (pouvoir à Mme Tifra).

Absents non excusés : M. Buna, Mme Bab-Hamed, MM. Bolliet, Giordano, Mme Palreja.

Conseil de communauté du 10 décembre 2012**Délibération n° 2012-3398**

commission principale : développement économique

objet : **Pôle de compétitivité TECHTERA - Soutien au projet de recherche et de développement (R&D) Matbiotex - Avenant n° 2 à la convention financière d'application avec la société BIOM'UP**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service innovation

Le Conseil,

Vu le rapport du 21 novembre 2012, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Dans le cadre du quatrième appel à projet lancé par l'Etat en 2007 au titre du Fonds unique interministériel (FUI), la Communauté urbaine de Lyon a décidé d'apporter son soutien au projet Matbiotex labellisé par le pôle de compétitivité TECHTERA.

Le projet Matbiotex (MATériaux d'origine BIOlogique pour TEXtiles de santé) est un projet de recherche et développement (R&D) collaboratif qui vise à mettre au point des matériaux textiles innovants pour les dispositifs médicaux. Ils concernent 2 domaines :

- les dispositifs médicaux externes pour le soin des plaies chroniques : ulcères veineux, escarres (près de 300 000 cas d'escarres à l'origine de 14 000 décès),
- les dispositifs médicaux implantables : prothèses de renfort ou remplacement de tissus mous.

Matbiotex associe 9 partenaires parmi lesquels :

- 3 petites et moyennes entreprises (PME) : Biom'up, Azur Textiles, Abiss et 3 groupes industriels : Tetra Medical, Rhovyl, Porcher Industries,
- 2 laboratoires de recherche : l'unité biomatériaux, dispositifs médicaux, remodelages matriciels (BDMRM) et le laboratoire des matériaux polymères et biopolymères (LMPB) situés à Villeurbanne,
- un centre technique : l'Institut français du textile et de l'habillement (IFTH).

Le chef de file du projet est la société TETRA MEDICAL.

Sur un marché en fort développement dominé par les groupes américains (pansements fonctionnalisés et implants), le projet Matbiotex ouvre aux industriels des parts significatives de marché avec un objectif de l'ordre de 20 % du marché européen pour les pansements fonctionnalisés et de 10 % pour les implants.

Le projet prévoit de conserver en France une part de production de ces dispositifs médicaux, en particulier les textiles, et vise la création de 20 emplois.

Le budget global est de 2 006 240 €, soutenu à hauteur de 1 143 310 € par l'Etat et les collectivités territoriales (Conseil régional Rhône-Alpes, Communauté urbaine de Lyon, Conseil général de la Loire, Conseil général de l'Ardèche).

La Communauté urbaine a décidé d'apporter son soutien financier au programme de recherche et de développement Matbiotex dans le cadre des projets de R&D du pôle de compétitivité TECHTERA sur la période 2006-2008. Elle a ainsi approuvé, par la délibération n° 2007-4433 du Conseil du 15 octobre 2007, une convention-cadre, et par délibération n° 2007-4434 une convention d'application financière avec la société BIOM'UP le 21 janvier 2008.

Un premier avenant à la convention d'application financière a été voté le 23 mai 2011 prolongeant la durée de réalisation du projet jusqu'au 30 septembre 2011.

Le comité de suivi du projet Matbiotex a mis en évidence, au vu des objectifs du projet et de son déroulement, la nécessité de prolonger, par un second avenant, jusqu'au 31 décembre 2012, la durée de réalisation du projet Matbiotex telle que prévue dans la convention financière d'application susvisée du 21 janvier 2008 modifiée.

La société BIOM'UP demande donc, auprès de la Communauté urbaine, la conclusion d'un avenant à la convention d'application financière de façon à prolonger la durée de réalisation du projet jusqu'au 31 décembre 2012 et à modifier les modalités de versement de la subvention.

Aussi est-il proposé à la Communauté urbaine de Lyon d'approuver cet avenant à la convention d'application financière initiale ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - la prolongation de la durée de réalisation du projet Matbiotex jusqu'au 31 décembre 2012,

b) - l'avenant n° 2 à la convention d'application financière du 21 janvier 2008, à intervenir entre la Communauté urbaine de Lyon et la société BIOM'UP.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ledit avenant.

3° - La dépense totale correspondante sera imputée sur l'autorisation de programme globale P02 - Rayonnement national et international, individualisé sur l'opération n° OP02O1374 le 11 septembre 2006 pour la somme de 600 000 € en dépenses.

4° - Le versement du solde, soit 26 819 € initialement prévu sur 2010, est reporté sur l'exercice 2013 - compte 20421 - fonction 90.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 12 décembre 2012.